

## Le cinéma transformé en cours d'assises

Pour découvrir l'institut judiciaire, ils ont endossé les habits de l'avocat, des témoins, des juges, du président, des jurés...

Deux classes de 4<sup>e</sup> du collège François-Truffaut, encadrées par Grégory Da Silva (enseignement moral et civique), Clarisse Laurent (français) avec l'appui de Dominique David, Audrey Gontier et Valérie Lacassagne, ont, pendant deux jours, participé à un procès. L'atelier a débuté avec la projection de *Douze hommes en colère*, juste pour découvrir les différents personnages qui interviennent lors d'un procès...

Puis, par groupe, les collégiens ont regardé trois affaires judiciaires traitées dans l'émission *Faites entrer l'accusé*. Chaque groupe a étudié la mise en



Les collégiens se sont pris au jeu du procès.

place du procès, la plaidoirie des avocats mais n'a pas eu connaissance du verdict.

Le dernier jour, les élèves ont créé un tribunal dans la salle de cinéma pour la mise en scène du procès. Habillés en noir, les avocats ont défendu leur client, le jury a délibéré, les verdicts sont tombés. Bertille, l'accusée, et Charline, un témoin, ont joué leur rôle pour

l'affaire Ludovic Chabé, un procès qui a eu lieu en juin 2013 à la cour d'assises de la Somme à Amiens. « J'y croyais vraiment, j'avais la pression, et je ne savais pas si j'allais être condamné », témoigne Bertille. Charline, quant à elle, affirme s'être « sentie vraiment dans la peau du témoin. Tout me semblait réel, c'était stressant ».

**brioux-sur-boutonne**